COMITE DE JUMELAGE ET D'ECHANGES INTERNATIONAUX

LOCHES – WERMELSKIRCHEN

Siège Social : HOTEL DE VILLE
B.P. 231 – **37602 LOCHES CEDEX**

ADHESION 2020

Chers amis, chers membres,

Afin d'améliorer l'organisation de notre Assemblée Générale et dans le but de faciliter les tâches de nos membres du bureau, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir dès réception de ce courrier votre cotisation 2020 à l'aide du coupon dûment complété en bas de page.

ATTENTION : *Seules les personnes à jour de leur cotisation 2020 pourront voter lors de l'Assemblée Générale (ou par procuration si absentes).*

Votre adhésion est à retourner à l'adresse suivante, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre du ***Comité de Jumelage*** :

Geneviève ARNAULT
La Robinière
37600 SENNEVIERE

Nous vous remercions d'avance de votre coopération, votre carte d'adhérent vous sera remise lors de l'Assemblée Générale (ou envoyée après l'Assemblé générale pour les absents).

Vous (NOM, Prénom) : _____

Votre conjoint (Nom, Prénom) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse électronique : _____ @ _____

Téléphone fixe : _____

Portable : _____

Demandons à adhérer au Comité de Jumelage et d'échanges internationaux de Loches.

Veuillez cocher la case correspondante ☑ :

☐ Individuel(s) : **10 €**
☐ Couple : **20 €**
☐ Association ou établissement : **30 €**
☐ Membre bienfaiteur (*20 € minimum*) : _____ **€**